communication

De: communication
Envoyé: lundi 7 août 2023 18:22
Objet: Ville Herserange - Info Mail n°385

- **<u>NOUVEAUX TARIFS ACTIVITÉS PREI et EXTRA-SCOLAIRES</u>**
  Pour les activités proposées à l'ESPACE LOISIRS ENFANCE (restauration scolaire, garderie, accueil de loisirs mercredis et petites vacances)
  à compter de la rentrée de septembre
  Renseignements ci-dessous
  Inscriptions à compter du 17 juillet 2023 en Mairie - Service Accueil

ALERTE INFO

LA VILLE VOUS INFORME DES

NOUVEAUX TARIFS ACTIVITÉS PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRES

(GARDERIE/CANTINE/PETITES VACANCES À L'ESPACE LOISIRS ENFANCE)

À COMPTER DU 01/09/2023

	Nouveaux tarifs au 01/09/202	
	QF < 800	QF > 800
Accueil de Loisirs Matin (7h-8h30)	1,80 €	2,10 €
Accueil de Loisirs Soir (16h30-19h)	3,00 €	3,50 €
Accueil de Loisirs Matin + Soir	4,00 €	4,60 €
Restauration scolaire Herserange (par enfant)	6,50 €	
Restauration scolaire Extérieurs	9 €	
Mercredi après-midi sans repas (13h15-19h) Petites vacances après-midi (13h15-17h30)	4,50 €	5,50 €
Mercredi ou petites vacances - Journée complète	14,00 €	16,60 €
Accueil du soir - Petites vacances	3,00 €	3,50 €

- **<u>Bons de fournitures scolaires</u>**
  Nouvelle formule pour les bons de fournitures scolaires 2023/2024
  Ils seront délivrés en Mairie (service accueil) à partir du 10 juillet 2023
  Renseignements

Bons de fournitures scolaires

Nouveaux montants à compter de la rentrée scolaire 2023 par élève :

De CP à CM2 pour les élèves scolarisés hors Herserange	Collège/Lycée/CAP/E et 1ère année d'étu universitaires
28 €	50 €

LA VILLE DÉLIVRE MAINTENANT SES BONS SCOLAIR SOUS FORME DE CARTES "RENTRÉE SCOLAIRE"

Les achats concernent les fournitures et matériels scolaires, bureautique, microinformatique, sports textiles enfants et adolescents

Renseignements à l'accueil de la Mairie

Modalités de distribution :

- A partir du **10 juillet**, les **Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi** et **Vendre 8h30 à 12h00** et de **13h30 à 17h00**
- **De CP à Terminale** : **certificat de scolarité** ou **bulletin prouva passage en classe supérieure** ou **preuve d'inscription dan l'établissement**

- **<u>Centre Aéré – Eté 2023</u>**
  Le Centre Aéré la Clairière de la Ville de Herserange ouvrira ses portes aux enfants et adolescents de 3 à 17 ans
  du 10 juillet au 18 août 2023
  Renseignements et inscriptions (à partir du 05/06/2023)

3-
AN

CENTRE AÉRÉ ÉTÉ 20

du 10 juillet au 18 août 2023

Situé en plein coeur de la forêt à Moulaine, notre centre aéré "La accueillera les enfants dans un cadre privilégié. Ils pourront pro programme d'activités riche et varié dans un espace naturel et c : city stade, aires de jeux, châteaux gonflables, piscine, VTT, to trampolines, salles d'activités ludique et colorées ...

Le programme d'activité élaboré par l'équipe municipale per chacun de s'épanouir en combinant sorties en foret, activités phy créatives, dans le respect du protocole sanitaire des Accueil Co Mineurs.

Tarifs par semaine :	Herserangeois		Extérieu	
Quotient familial	< 800	> 800	< 800	
Centre aéré	60,00 €	65,00 €	105,00 €	
Centre aéré + garderie matin	67,50 €	73,75 €	112,50 €	1

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AU SERVICE ACCUEIL EN MAIRIE

(03 82 26 06 26 - n.mouffok@mairie-herserange.fr)

Pour les familles herserangeoises :

les lundis, mardis, mercredis et jeudis à partir du 05 juin.

Pour les familles extérieur

les jeudis à partir du 06 juillet (in à la semaine à renouveler chaqu

Merci de vous munir :

- de votre carte vitale

- **<u>FÊTE FORAINE</u>**
  La Fête foraine fera son retour sur la place Victor Zaffagni le 1er week-end de septembre

Place Victor Zaffagni
FÊTE FORAINE
1ER WEEK-END de SEPTEMBRE

- **PASS Jeunes 54**
  Le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, la CAF, la MSA et l'Etat s'associe afin d'apporter une aide annuelle (sous condition de ressources / familles avec QF < 650 €) pour la participation des enfants de 6 à 16 ans à une activité associative régulière, qu'elle soit sportive, culturelle ou de loisirs. Plus de renseignements sur ce dispositif

L'ACCÈS DES JEUNES
DE 6 À 16 ANS
AU SPORT ET À LA CULTURE
PASS 54
JEUNES
Renseignements : passjeunes54@cdos54.fr ou 09 70 19 96 54
MEURTHE et MOSELLE
Caf
PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
msa
santé
famille
retraite
services

PASS JEUNES 54

LE DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE, LA CAF DE MEURTHE-ET-MOSELLE, L'ÉTAT ET LA MSA LORRAINE PROPOSENT UNE AIDE FINANCIÈRE (SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES) AUX JEUNES DE 6 À 16 ANS POUR LEUR INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ SPORTIVE, CULTURELLE OU DE LOISIRS.

POUR QUI ?

Les jeunes de **6 à 16 ans domiciliés en Meurthe-et-Moselle** dont les familles ont un quotient familial (QF) qui ne dépasse pas 650 €.
La famille reçoit, au mois d'août 2023, un courrier (notification de droit) l'informant du montant de l'aide pour son ou ses enfant(s).

Pour les QF* de moins de 451 €
montant de l'aide unique : **100 €**

Pour les QF* de 451 € à 550 €
montant de l'aide unique : **70 €**

Pour les QF* de 551 € à 650 €
montant de l'aide unique : **50 €**

**QF en vigueur en juillet 2023*

POUR QUOI ?

Pass Jeunes 54 est **valable pour toute activité régulière sportive, culturelle ou de loisirs** (hors centre de loisirs, séjour de vacances et stages divers) à condition qu'elle soit encadrée et se déroule hors temps scolaire, sur une durée minimale de 3 mois.
*À noter : **si le coût de l'inscription est inférieur au montant de l'aide, le dispositif couvre la totalité des frais d'inscription. Le montant restant n'est pas utilisable.***

QUAND ?

Pass Jeunes 54 est utilisable dès réception du courrier (notification de droit).
L'inscription à l'activité choisie doit être effectuée **avant le 29 février 2024**.

COMMENT ?

C'est très simple : **en remettant le courrier** (notification de droit) **lors de l'inscription à l'organisateur**, partenaire du dispositif qui prend en compte immédiatement l'aide financière mentionnée.

COMMENT SAVOIR SI L'ASSOCIATION EST PARTENAIRE ?

Les associations partenaires apposent **une affiche Pass Jeunes 54 dans leurs locaux.** S'il s'agit d'une association non partenaire, celle-ci peut demander son adhésion à Pass Jeunes 54 par le biais des contacts suivants :

passjeunes54@cdos54.fr
09 70 19 96 54

DISPOSITIF PASS SPORT

L'État finance 50 € par enfant de 6 à 18 ans et par étudiant boursier pour l'inscription dans un club sportif. Si vous recevez en août 2023 un courriel (notification de droit) concernant Pass'Sport et un courrier concernant Pass Jeunes 54, les deux aides sont cumulables pour une même activité sportive. Elles peuvent être également utilisées séparément pour deux activités différentes.
Plus d'informations :
pass.sports.gouv.fr

- **<u>7ème édition du Trail Urbain de Longwy</u>**
  Le dimanche 10 Septembre
  Renseignements et inscription : www.trailurbainlongwy.com

7ème
320

- **<u>Opération Programmée de l'Habitat – Agglomération du Grand Longwy</u>**
  Les prochaines permanences sur Herserange, en Mairie, auront lieu aux dates suivantes :
  - le 01/08/2023 de 13h30 à 14h30
  - le 05/09/2023 de 13h30 à 14h30
  Renseignements et prise de rendez-vous

GRAND LONGWY

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'H

Permanences d'informations du CAL-SO

Juin 2023		
Mardi 6	**Longwy** – France Services – 14 rue Stanislas	1
	Herserange - Mairie	1
Mardi 20	**Rehon** – Communauté d'Agglomération	1
	Villers-la-Montagne - Mairie	1

Juillet 2023		
Mardi 4	**Longwy** – France Services – 14 rue Stanislas	1
	Herserange - Mairie	1
Mardi 25	**Rehon** – Communauté d'Agglomération	1
	Villers-la-Montagne - Mairie	1

Aout 2023		
Mardi 1	**Longwy** – France Services – 14 rue Stanislas	1
	Herserange - Mairie	1
Mardi 15	**Rehon** – Communauté d'Agglomération	
	Villers-la-Montagne - Mairie	P

Septembre 2023		
Mardi 5	**Longwy** – France Services – 14 rue Stanislas	1
	Herserange - Mairie	1

- **Demandes d'urbanisme en ligne :**
  Déposez vos demandes d'urbanisme en ligne en vous connectant au télé service via le lien : https://ideau.atreal.fr

Ville de Herserange

GRAND LON
COMMUNAUTÉ D'AGGLO

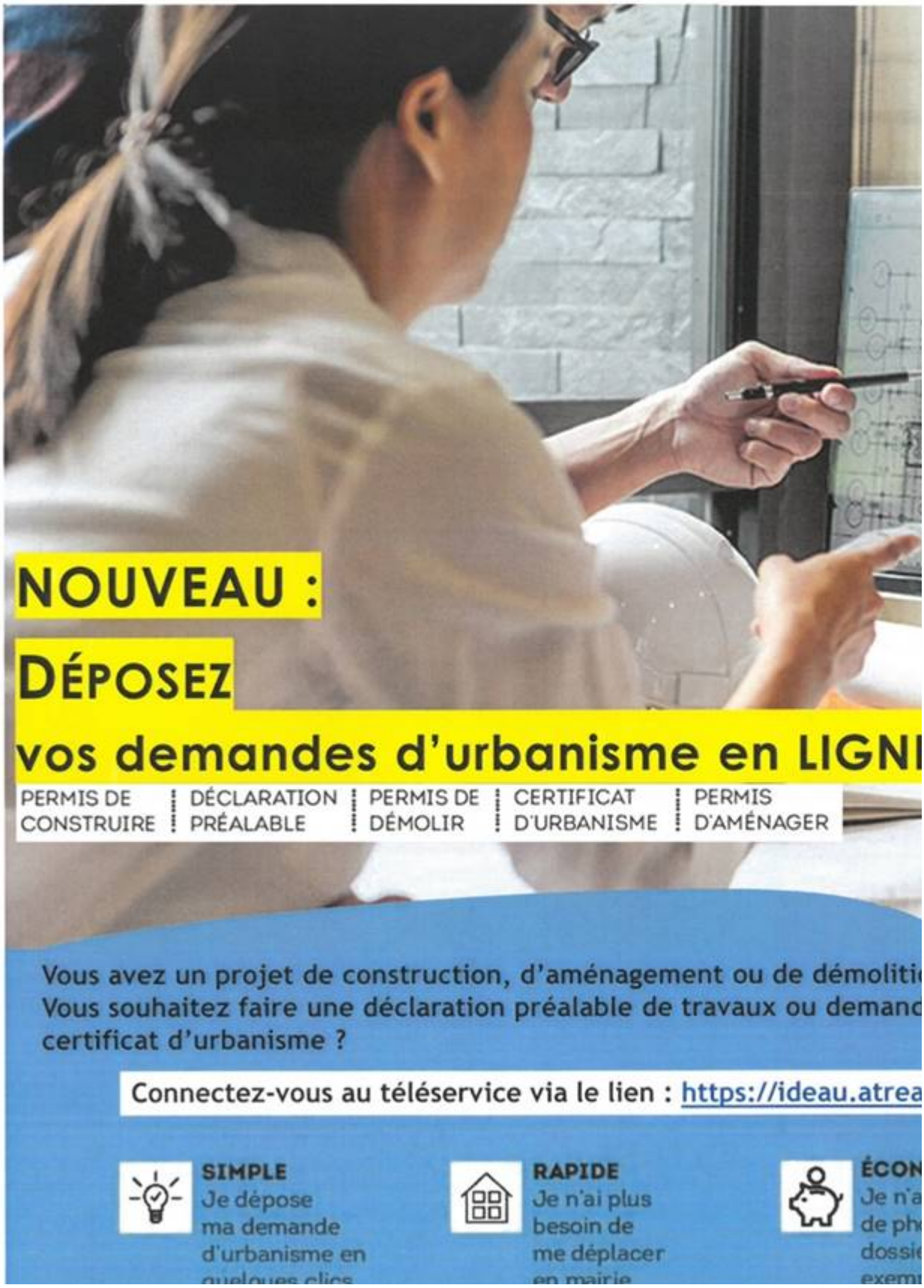

Vous recevez ce mail suite à votre inscription à notre service Info Mail

Nous vous demandons de ne pas répondre directement à cette adresse

Pour toute question et/ou commentaire, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante mairieherserange@wanadoo.fr et une réponse vous sera apportée

Service Info Mail

Mairie de HERSERANGE

Place Victor Zaffagni

54 440 HERSERANGE

www.mairie-herserange.fr